



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la sécurité aéronautique d'État  
Direction de la circulation aérienne militaire**

Villacoublay, le **19 NOV. 2020**  
N° ~~2386~~ /ARM/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Etienne Herfeld  
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Nièvre

- OBJET** : permis de construire d'une centrale photovoltaïque dans le département de la Nièvre (58).
- RÉFÉRENCES** : a) votre courriel du 23 septembre 2020 (réf. PC 058 151 20 N0005);  
b) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État<sup>1</sup>;  
c) instruction n°1050/DSAÉ/DIRCAM du 09 juillet 2018.

Monsieur le directeur,

Par courriel de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque d'une hauteur de 2,77 mètres sur le territoire de la commune de La Machine (58).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation pour sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé le commandement de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord de Cinq-Mars-la-Pile de la décision préfectorale.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

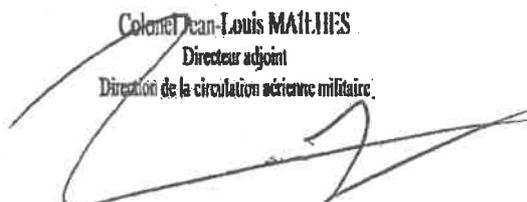
<sup>1</sup> NOR EQUA9000474A

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État  
et par délégation,  
le général de brigade aérienne Etienne Herfeld,  
directeur de la circulation aérienne militaire.

**étant absent**

Colonel Jean-Louis MAILLES  
Directeur adjoint  
Direction de la circulation aérienne militaire.



## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Nièvre.  
A l'attention de Madame Valérie HOUARD  
2 rue des Pâtis  
BP 30069  
58020 Nevers Cedex.  
*valerie.houard@nievre.gouv.fr*

### COPIES :

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est  
*snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr / dsac-ne-eoliennes-bf@aviation-civile.gouv.fr*
- Monsieur le délégué militaire départemental de la Nièvre.  
*dmd58.chef.fct@intradef.gouv.fr*
- Monsieur le chef d'Etat-Major de Zone de Défense Nord-Est  
*emzd-metz.cmi.fct@intradef.gouv.fr*
- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Nord (BR\_1225\_2020).

